

Distr.
GENERALE

E/C.10/AC.3/1994/2/Add.1
23 février 1994

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES SOCIETES TRANSNATIONALES
Groupe de travail intergouvernemental
d'experts des normes internationales
de comptabilité et de publication
Douzième session
7 mars 1994
Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

PROGRAMME DE TRAVAIL DU GROUPE DE TRAVAIL INTERGOUVERNEMENTAL DES NORMES
INTERNATIONALES DE COMPTABILITE ET DE PUBLICATION : ETUDE DES NOUVELLES
TENDANCES OBSERVEES DANS LES SOCIETES TRANSNATIONALES, SUR LE PLAN MONDIAL
EN MATIERE DE COMPTABILITE ET DE PUBLICATION, EFFECTUEE A PARTIR
DES DOCUMENTS ADRESSES A LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR
LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT PAR i) DES ETATS MEMBRES,
ii) DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES ET
iii) DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Etude des nouvelles tendances observées dans les sociétés transnationales,
sur le plan mondial, en matière de comptabilité et de publication

Rapport du secrétariat de la CNUCED

Additif

RESUME

Le présent additif donne des renseignements sur certaines des principales activités du Conseil africain de la comptabilité, reçus trop tard pour pouvoir être incorporés dans le rapport.

* E/C.10/AC.3/1994/1.

Conseil africain de la comptabilité

1. Le Conseil africain de la comptabilité est la septième institution spécialisée de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Ses objectifs sont les suivants :

- Promouvoir l'application et l'unification de normes comptables en Afrique;
- Améliorer la formation à la gestion économique et financière en utilisant des normes reconnues dans les domaines suivants :
 - . méthodes comptables;
 - . vérification des comptes;
 - . systèmes d'information comptable.

Ces objectifs seront atteints grâce à l'emploi de méthodes de formation et d'éducation conformes aux directives nationales, régionales et internationales.

2. En 1985, l'OUA a adopté un Système africain de référence en matière de comptabilité, devant être intégré à la législation nationale des pays membres. En décembre 1993, une réunion d'experts représentant 33 Etats africains s'est tenue au Cameroun pour étudier l'application de ce système à la comptabilité des petites et moyennes entreprises. Des représentants de pays d'Afrique et d'Europe membres du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication ont également pris part à la réunion, ce qui a renforcé la coordination et la contribution des pays africains aux travaux de ce groupe. Le Conseil africain de la comptabilité, dans le cadre d'un projet régional pilote de formation comptable, publiera un programme coordonné dont certains éléments devraient intéresser le Groupe de travail intergouvernemental.
